

# Fonctionnement de la bourse

La bourse fonctionne sur principe d'un dépôt-vente. Les personnes souhaitant vendre des articles doivent acquérir une liste (1€ / liste) sur laquelle ils notent 25 articles (ou lots).

Ce qui est accepté : vêtements de 0 à 16 ans, matériel de puériculture, jeux, jouets, livres... Les chaussures ne sont pas acceptées.

La bourse se déroule sur 2 jours avec 5 grandes étapes :

- Récupération de la liste
- Préparation de la liste
- Dépôt des articles
- Vente
- Récupération des gains et invendus

## ➤ Etape 1 : récupération de la liste

2 à 3 permanences dans un ou deux lieux différents sont programmées pour que les vendeurs viennent en amont récupérer une liste (1€/liste). A ce moment-là, on leur explique rapidement comment remplir cette liste (*cf ci-dessous*)

### Comment remplir la liste :

*Décrire les articles sur la liste et préciser si l'article est vendu à l'unité ou en lot. (ex : lot de 3 livres X, Y et Z)*

*Remplir les étiquettes correspondant aux articles. Important : faire autant d'étiquettes que d'articles. Pour les lots, mettre l'étiquette principale (avec le prix) sur le 1<sup>er</sup> article du lot et recopier l'étiquette autant de fois que le nombre d'articles dans le lot. A ce moment-là, remplacer « prix » par « lot de x » ; Le prix ne doit apparaître qu'une seule fois, sur l'étiquette principale.*

*Découper les étiquettes et les coller directement sur les articles. Attacher les lots ensemble. Cela permettra de gagner du temps lors du dépôt des articles.*

## **Jour 1 : samedi**

### ➤ Etape 2 : dépôt des articles (9h - 13h)

Les vendeurs viennent avec leurs listes et leurs articles à la salle où aura lieu la vente. Avec l'aide du vendeur, le bénévole vérifie l'exactitude des renseignements mis sur la liste (ex : si le nombre d'articles sur la liste correspond bien au nombre d'articles amenés, si la taille mise sur l'étiquette est bien celle du vêtement...) et si les articles sont en bon état.

Pour les jouets et le matériel de puériculture, les étiquettes sont directement collées sur les articles. Pour les vêtements, le bénévole aura à sa disposition des pistolets d'étiquetage et pourra ainsi accrocher les étiquettes directement sur les vêtements.

Les listes sont ensuite répertoriées dans un classeur. Les vendeurs repartent avec un bon de restitution qui leur servira pour récupérer leurs articles.

➤ **Etape 3 : Mise en place des articles (14h – 17h)**

Une fois les dépôts terminés, les articles seront triés par catégories, et les vêtements séparés (fille / garçon et taille) afin que les acheteurs s’y retrouvent. Dans la mesure du possible et en fonction du matériel dont nous disposons, les vêtements seront mis sur des portants ou pliés sur des cintres.

## **Jour 2 : dimanche**

➤ **Etape 4 : vente (8h30 – 13h)**

3 missions possibles :

- Surveillance de la salle et remise en ordre des articles si besoin.
- Tenue de caisse. Lors des achats, nous gardons les étiquettes des articles vendus.
- Inventaire des étiquettes vendues : les articles vendus sont cochés sur les listes.

➤ **Etape 5 : rangement (14h – 17h30)**

Il s’agit de remettre tous les articles de chaque vendeur ensemble à l’aide des listes. Celles-ci sont ensuite vérifiées puis comptabilisées. La somme gagnée par les vendeurs est alors mise dans une enveloppe sur laquelle l’AGIPE aura prélevé 25%. (donc 75% de leur vente leur est restituée)

➤ **Etape 6 : restitution (17h30 – 18h30)**

Les vendeurs reviennent chercher leurs articles invendus et leur argent avec le bon de restitution. Ils doivent signer un document pour confirmer qu’ils ont bien reçu l’argent.